



Appel à candidatures MOBILITÉ ERASMUS+ DES DOCTORANT.ES

Tout.es les doctorant.es inscrit.es en doctorat à l'institut Agro sont éligibles aux bourses de mobilité Erasmus + pour se former et développer leurs compétences professionnelles. La mobilité peut avoir lieu au sein d'une université partenaire (de préférence : [partenaires Rennes-Angers](#) ; [partenaires Montpellier](#) et [partenaires Dijon](#)). En fonction du budget, une priorité sera donnée aux mobilités en Europe.

Le programme Erasmus + permet à un.e doctorant.e, tout en restant inscrit dans son établissement d'origine, d'effectuer une mobilité dans un autre établissement à l'international pour acquérir de nouvelles compétences. Cette mobilité est validée et reconnue par l'établissement d'origine comme partie intégrante de la thèse.

2 appels à candidatures ont lieu dans l'année : en mai-juin et en novembre-décembre, chaque année.

Pour ce 1^{er} appel à candidature, les lauréats devront avoir terminé leurs mobilités avant le 31 octobre 2023

L'appel de décembre 2022 financera des mobilités jusqu'au 31 mai 2024.

Financements attribués

Les bourses Erasmus+ sont destinées à couvrir une partie de vos frais de mobilité (frais de séjour et frais de voyage) :

- Durée : Les doctorants peuvent effectuer des séjours plus longs, mais pour des raisons budgétaires, les périodes maximales indiquées ci-dessous seront financées.
- Les frais de formation et les frais de recherche ne sont pas couverts par la bourse Erasmus+.

Montant des bourses et des dépenses couvertes : Voir les annexes 1 et 2.



Trois types de mobilités

1. Séjour court pour se former, acquérir de nouvelles compétences :

L'objectif général est de se former sur des aspects complémentaires (méthodes de pointe, cas d'études spécifiques, par exemple), nouveaux et surtout non disponibles localement. Les doctorant.es peuvent combiner dans un même séjour des activités de formation formelle et des activités de formation par la recherche (en laboratoire).

Un séjour court pour se rendre exclusivement à un colloque ou séminaire n'est pas éligible.

Durée : 5 jours à 1 mois

2. Mission d'enseignement - Donner des cours dans l'Université d'accueil : POUR LES DOCTORANT.ES SOUS CONTRAT DE TRAVAIL de l'Institut Agro

8 h de cours minimum par semaine

Durée : de 2 à 10 jours

3. Mission combinée enseignement et formation - Donner des cours et se former dans l'Université d'accueil : POUR LES DOCTORANT.ES SOUS CONTRAT DE TRAVAIL de l'Institut Agro

4h de cours minimum par semaine

Durée : de 2 à 10 jours

Procédure de candidature

Appel à candidatures : OUVERT – pour des mobilités jusqu'au 31/10/2023

Date limite de candidature : 30/06/2022

Les doctorant.es complètent le formulaire en ligne accessible à cette adresse : <https://international-mobility.institut-agro-rennes-angers.fr/fr/doctorant-erasmus>.

Seuls les formulaires complets seront pris en compte.



Erasmus+



Important :

- Valider le projet de mobilité avec son/sa directeur.trice de thèse (il est demandé au doctorant / à la doctorante de joindre une lettre ou email de soutien à sa candidature en ligne)
- Avoir pris contact avec l'unité d'accueil et obtenu son accord quant à la mobilité, sa période et à ses objectifs scientifiques (il est demandé un courrier ou email d'acceptation à déposer lors de la candidature en ligne)
- Préparer une lettre de motivation pour la joindre à la candidature en ligne

Sélection

La commission de sélection vérifie l'éligibilité des demandes puis classe les candidat.es suivant les critères présentés ci-dessous.

Les bourses Erasmus sont des aides à la mobilité. Elles n'ont pas vocation à couvrir l'ensemble des frais ni à couvrir les frais de formation.

Critères de sélection

- 1/ Pertinence des objectifs de la mobilité par rapport au projet de thèse (/3 pts)
- 2/ Motivation et impact de la mobilité sur le/ la doctorant.e et le projet de thèse (/3pts)
- 3/ Impact de la mobilité sur l'unité de recherche d'origine (/2 pts)
- 4/ Qualité de l'organisation prévue et des contacts pris avec l'unité d'accueil (2pts)

Contacts

Campus de Montpellier :

Direction des relations Internationales : alice.francois@supagro.fr

Campus Rennes -Angers :

Coordination des Formations Doctorales : coordoct@agrocampus-ouest.fr

Direction des relations Internationales : program@agrocampus-ouest.fr

Annexe 1 : Financement de la mobilité (1) :

Séjour court pour se former, acquérir de nouvelles compétences

Les montants de base pour la contribution aux **frais de séjour** sont fixés comme suit :

Durée de l'activité de mobilité physique	Montant (tout État membre de l'UE et pays tiers associé au programme ou pays tiers non associé au programme)
Jusqu'au 14 ^e jour de l'activité	70 EUR par jour
Du 15 ^e au 30 ^e jour de l'activité	50 EUR par jour

Contribution aux **frais de voyage** :

Distances parcourues	En cas de moyen de transport standard	En cas de moyen de transport écoresponsable
Entre 10 et 99km:	23 EUR par participant.e	
Entre 100 et 499km:	180 EUR par participant.e	210 EUR par participant.e
Entre 500 et 1999km:	275 EUR par participant.e	320 EUR par participant.e
Entre 2000 et 2999km:	360 EUR par participant.e	410 EUR par participant.e
Entre 3000 et 3999km:	530 EUR par participant.e	610 EUR par participant.e
Entre 4000 et 7999km:	820 EUR par participant.e	
8000km ou plus:	1500 EUR par participant.e	

Annexe 2 : Financement de la mobilité (2 et 3) :

Mission d'enseignement - Donner des cours dans l'Université d'accueil

Mission combinée enseignement et formation - Donner des cours et se former dans l'Université d'accueil

1. **Frais de séjour INTRA UE – MOBILITES SORTANTES**

Ils sont calculés en fonction de la durée d'activité et du pays de destination (taux journalier ou mensuel).

Groupe	Pays de destination	Taux journalier 1 à 14 jours
1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Norvège, Suède, Royaume- Uni, Luxembourg	119€
2	Allemagne, Autriche Belgique, Chypre, Espagne, France Grèce, Italie Malte, Pays- Bas, Portugal	106€
3	République de Macédoine du Nord Bulgarie, Croatie Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie	92€
4	Autres pays à l'international	180 €

2. **Frais de voyage** (calculés en fonction de la distance entre lieu de résidence et destination)

Distances parcourues	En cas de moyen de transport standard	En cas de moyen de transport écoresponsable
Entre 10 et 99km:	23 EUR par participant.e	
Entre 100 et 499km:	180 EUR par participant.e	210 EUR par participant.e
Entre 500 et 1999km:	275 EUR par participant.e	320 EUR par participant.e
Entre 2000 et 2999km:	360 EUR par participant.e	410 EUR par participant.e
Entre 3000 et 3999km:	530 EUR par participant.e	610 EUR par participant.e
Entre 4000 et 7999km:	820 EUR par participant.e	
8000km ou plus:	1500 EUR par participant.e	